



---

## EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

---

Extrait du procès-verbal de la 49<sup>ème</sup> réunion du comité directeur du Fonds souverain intergénérationnel du Luxembourg (FSIL), tenue le 13 juin 2025, en présence du comité d'investissement :

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents du comité directeur et du comité d'investissement.

L'ordre du jour proposé est adopté par le comité directeur.

### **2. Adoption du PV de la 48<sup>ème</sup> réunion du comité directeur**

Le PV ainsi que l'extrait de PV, diffusés en amont de la réunion aux membres du comité directeur, sont adoptés à l'unanimité.

### **3. Communications du Président**

Le Président fait le point sur le règlement grand-ducal (RGD) relatif aux indemnités des membres du FSIL, signé et publié à la fin du mois de mars. Les indemnités seront calculées à partir du 1<sup>er</sup> avril 2025.

Le Président évoque également un article publié par RTL à la fin avril 2025, qui traite notamment des frais de garde du FSIL.

Le Président informe ensuite les membres de la réunion et de la présentation tenues avec une délégation du Botswana, à l'occasion de la visite au Luxembourg du ministre des Finances botswanais. Le pays manifeste un vif intérêt pour le FSIL, dans la perspective de créer à son tour un fonds souverain.

Le Président fait également le point sur les réponses apportées aux deux questions parlementaires relatives aux récents changements dans les pratiques des agences de notation ESG.

Enfin, le Président confirme que l'investissement lié à la dotation annuelle a bien été exécuté, conformément aux décisions prises.

### **4. Point concernant la révision de la politique d'investissement et prochaines étapes**

Le Président présente un point d'avancement sur les travaux récents du comité d'investissement.

Une première réunion s'est tenue avec le Fonds de compensation (FdC) afin d'explorer une éventuelle collaboration dans le domaine immobilier. Toutefois,



cette perspective semble limitée, le FdC développant actuellement ses propres projets sur ses terrains au Luxembourg. Une coopération ne serait envisageable que si le FSIL disposait de foncier.

Une première réunion s'est tenue avec l'EIF (European Investment Fund) pour discuter d'opportunités en private equity. Deux options ont été présentées : un investissement dans un fonds de fonds ou la mise en place d'un mandat de gestion séparé. Ce dernier, bien que potentiellement équivalent en coût, nécessiterait davantage de temps pour sa mise en œuvre. Le fonds de fonds permettrait une entrée rapide dans un portefeuille déjà actif et bien structuré, ce qui réduit les risques et permettrait un retour sur investissement immédiat. La qualité des équipes de l'EIF, leur expérience et leur réseau ont été jugés très solides.

Par ailleurs, il est évoqué que la SNCI pourrait jouer un rôle plus actif dans le domaine de la défense, notamment à travers la création d'un fonds dédié. Les membres du FSIL discutent de la possibilité d'une participation à cette initiative.

Le comité directeur discute ensuite de la révision de la politique d'investissement, dont une première version mise à jour a été transmise en amont de la réunion.

Le comité d'investissement est chargé par le comité directeur d'intégrer les éléments discutés et de finaliser un projet de la nouvelle politique d'investissement en vue de la prochaine réunion.

Le Président rappelle que la politique d'investissement reste à l'état de projet tant qu'elle n'a pas été formellement approuvée par le gouvernement. Une fois approuvée, la stratégie d'investissement sera mise en œuvre en conséquence.

*Les points inscrits à l'ordre du jour qui n'ont pas pu être abordés seront repris lors de la prochaine réunion, prévue le 30 juin 2025. À cette occasion, les discussions sur la révision de la politique d'investissement se poursuivront.*

Pour extrait conforme,

Fait à Luxembourg, le **04 JUIL. 2025**

Bob Kieffer

Président